



Le Jeudi 16 Mai 2019

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Jeudi 16 Mai 2019 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux, sauf Maryse MIOSSEC, absente excusée.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Sylviane SALIOU, Secrétaire de Séance.

1/ Approbation du compte-rendu de réunion du Conseil Municipal du Jeudi 28 mars 2019

Le compte-rendu de la réunion du Jeudi 28 Mars est approuvé, à l'unanimité.

2/ Compte-rendu des différentes commissions communales et extra communales,

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales.

3/ Situation des travaux sur la commune,

Monsieur le Maire a fait le point sur les travaux en cours.

4/ Révision des tarifs 2019 pour les cours informatique,

Monsieur le Maire rappelle que la commune met en place des cours d'initiation à l'informatique depuis 2010 en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Landivisiau.

La commune met à disposition des ordinateurs à l'Espace Hervé Loaëc pour dispenser les cours et demande de revoir les tarifs, inchangés depuis 2010. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, décident d'actualiser les cours d'informatique et de solliciter une participation financière de 25€/participant pour 10 séances.

5/ Centre d'activités: Demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement local,

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité sollicitent le concours de l'Etat à travers le DSIL 2019 concernant le projet de travaux d'"extension du Centre d'activités et isolation thermique de la salle de sports". Sécurisation, Economie d'énergie seront au cœur de cette opération.

6/ Répartition du produit des Amendes de police 2019,

Monsieur le Maire expose au conseil, la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police relative à la circulation routière entre les communes de moins de 10 000 habitants.

Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département pour l'opération suivante: " Aménagement et Sécurisation de 2 carrefours rues de Kerduff, des Perdrix et des Primevères". Accord unanime du Conseil Municipal.

7/ Travaux au cimetière et modification du logiciel "Gescime"

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un certain nombre de tombes en terrain commun du cimetière communal s'avère être en état d'abandon, et qu'à ce jour, peu d'emplacements restent disponibles à concessions. De plus, il n'a jamais été fait de reprise de tombes en terrain commun dans le cimetière communal.

Il est proposé de reprendre les tombes en terrain commun dont la dernière inhumation est antérieure au 1^{er} janvier 1994. Cette procédure concerne 14 emplacements.

Un arrêté de reprise sera affiché en mairie et au cimetière durant un délai d'un mois.

A l'issue de ce délai, la commune pourra entamer les travaux de reprise en procédant à l'exhumation et à la réduction des corps qui seront regroupées dans un ossuaire communal. Accord des membres du Conseil municipal à l'unanimité. Au vu de ces travaux prévus fin 2019, une actualisation du logiciel de gestion numérique du cimetière communal, nommé "Gescime" sera faite.

8/ Acquisition d'un aérateur de sol pour l'entretien des terrains de sport,

Vu les travaux de réhabilitation des terrains de sports en 2018, Monsieur le Maire présente à l'assemblée, la nécessité d'acquérir un aérateur de sol pour l'entretien des terrains de sports. Cette acquisition permettra une meilleure gestion par le service technique, des terrains en herbe. Suite à l'analyse des différentes offres, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité décident de retenir l'offre de la Société SOFIMAT de Ploudaniel correspondant à un équipement "MAJAR Aérovert E 130"

9/ Travaux d'aménagement paysager dans le bourg,

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, la nécessité de réaménager le carrefour situé entre la rue d'Armor - rue de la Fontaine et rue de l'Etang. Suite à la consultation d'entreprises, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, décident de retenir le projet de l'Entreprise de Jo SIMON de Ploudaniel pour effectuer les travaux d'aménagement paysager avec la mise en place de murets et de massifs.

10/ Travaux de terrassement pour l'aire de jeux - rue du stade,

Suite à l'acquisition de l'aire de jeux, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, décident de retenir le projet de l'Entreprise de Jo SIMON de Ploudaniel pour effectuer les travaux de terrassement et de dallage béton pour accueillir l'aire de jeux, rue du Stade et la mise en place d'une clôture afin de sécuriser les lieux.

11/ Travaux de clôture rue du stade devant la salle du Centre d'activités,

Suite à la consultation d'entreprises et à l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal à l'unanimité, retiennent la proposition de l'entreprise JO SIMON de Ploudaniel pour réaliser les travaux de sécurisation entre le Centre d'activités et la rue du Stade avec l'installation d'une clôture.

12/ Travaux d'aménagement paysager près de l'espace Hervé Loïc,

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, la nécessité de réaménager un espace vert près de l'espace Hervé Loïc, situé rue d'Armor, devenu trop abondant. Cet réaménagement paysager permettra une meilleure visibilité pour les véhicules. Suite à la consultation d'entreprises, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décident de retenir le projet de l'Entreprise de Jo SIMON de Ploudaniel pour effectuer les travaux d'aménagement paysager avec la mise en place de massifs adéquats à cet espace.